

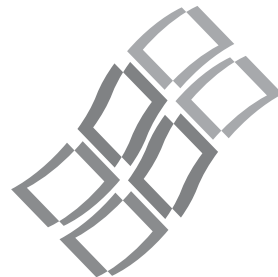
Quand les soubresauts de la finance vous donnent froid dans le dos, parlez à votre conseiller en finances personnelles pour vous assurer que vos placements correspondent toujours à votre profil d'investisseur et à votre situation.

## Les **conseillers compétents** sont là pour vous aider à **atteindre vos objectifs** et vous **accompagner à long terme.**

Il est question de votre argent! Donc, lorsque vous rencontrez votre représentant en épargne collective, votre planificateur financier, votre représentant en assurance de personnes, en assurance collective de personnes, en plans de bourses d'études ou en contrats d'investissement, n'hésitez pas à poser toutes vos questions et à lui donner toutes les réponses dont il a besoin pour bien vous servir. Il comprend parfaitement votre démarche et il doit vous conseiller en plaçant votre intérêt au cœur de son intervention. C'est une obligation légale.

À la Chambre de la sécurité financière, nous veillons à la compétence de vos conseillers, parce que leur compétence, c'est votre meilleure protection.

Parce que la compétence,  
**c'est votre meilleure protection.**



CHAMBRE DE LA  
SÉCURITÉ FINANCIÈRE

1 800 361-9989 [www.chambresf.com](http://www.chambresf.com)